Dēmēter
Théories & pratiques artistiques contemporaines

# NORMES DE PRÉSENTATION

La revue Déméter publie des articles inédits qui font l'objet d'une écriture originale. Chaque article est soumis à une expertise anonyme en double aveugle et est relu par la direction de la revue qui se réserve le droit de le publier. Les textes qui ne correspondent pas aux normes éditoriales de *Déméter* seront renvoyés à l'auteur·e pour correction.

Les textes doivent être envoyés à l'adresse revue-demeter@univ-lille.fr en format Word (.doc ou .docx et non pas .odt ni .pdf s'il vous plaît).

L'auteur·e doit réunir dans un même document Word, non stylé, dans l'ordre suivant :

- Titre français suivi de sa traduction en anglais
- Notice bio-bibliographique de l'auteur·e
- Résumés en français suivi de l'abstract anglais : 2 000 signes max., espaces comprises.
- 5 mots-clés en français suivis des 5 keywords en anglais : Les mots-clés sont des termes génériques qui offrent la possibilité pour un·e lecteur·ice de recouper des textes de disciplines et de méthodes différentes mais dont les thématiques se croisent. Ils doivent désigner les arts ou les pratiques dont il est question dans l'article, les artistes principaux, les domaines théoriques et les périodes historiques.
- Article
- Bibliographie : seules les références citées dans le corps du texte pourront apparaître dans la bibliographie finale.

## MISE EN FORME

### A) Format des articles (numéro thématique et section Varia)

La longueur souhaitée des articles est de 30 000 à 35 000 signes, espaces comprises. Le texte doit être rédigé en Times New Roman 12, interligne 1,5, justifié.

Pour faciliter la lecture du texte, il est conseillé de le subdiviser en insérant des intertitres (5 max.). Les intertitres ne doivent pas être mis en forme ; ils seront signalés par du gras ou de l'italique. Ils ne comportent pas de point final.

Ex : Titre 1
Ex : Titre 2

Éviter les mots soulignés dans le corps du texte.

Les mots en langue étrangère doivent figurer en italique : *sic*, *a priori*, *a posteriori*…

Les titres d'œuvres doivent être en italique. Les titres des expositions doivent en revanche être entre chevrons (guillemets français : « »).

Le recours à l'écriture inclusive relève du choix rédactionnel de l'auteur·e de l'article. Iel lui revient alors de choisir une règle d'écriture inclusive (point final, point médian, agglutination, usage du féminin comme neutre) et de s'y tenir tout au long du texte.

### B) Format des comptes rendus d'ouvrage

La longueur souhaitée des comptes rendus d'ouvrage est de 15 000 à 20 000 signes, espaces comprises. La présentation générale des comptes rendus suit les règles exposées pour les articles (rédaction en Times New Roman 12, interligne 1,5, texte justifié).

### C) Documents visuels et sonores (images, vidéos, tableaux, partitions…)

Afin d'exploiter les avantages du format électronique, l'auteur·e pourra joindre :

- des extraits de partitions ou des graphiques en format PNG ou JPG,
- des images en format JPG ou TIFF, 300 dpi/1400 pixels de large
- des extraits sonores ou vidéos en WAV, MP4, AVI ou OGG.

Les métadonnées (tags) de fichiers doivent être précisément renseignées (titre, auteur, interprète, date, etc.). Les illustrations seront numérotées (Figure 1, 2, 3), légendées et fournies dans un fichier séparé.

Les légendes doivent comporter le Prénom et Nom de l'auteur·e, *le Titre de l'œuvre en italique*, l'année d'exécution (vérifiée ou supposée), matériaux/technique, dimensions, lieu de conservation, copyright. L'équipe Déméter conseille de se tenir aux pratiques présentées par l'INHA dans le guide pratique pour la recherche et la réutilisation des images d'œuvres d'art, 2021.

Si les images ne sont pas libres de droit, les auteurs ont le devoir de demander les autorisations de reproduction des illustrations et d'en payer les frais ; la rédaction n'accepte pas les illustrations qui pourraient faire l'objet d'une contestation. Si l'auteur·e de l'article a reçu une autorisation de publication directement de l'artiste cité, la légende pourra être accompagnée de l'expression « Avec l'aimable autorisation de l'artiste ».

Toute question spécifique au sujet de la mise en page et des formats peut être adressée par courrier électronique à l'adresse revue-demeter@univ-lille.fr.

# NORMES DE PRÉSENTATION

La revue *Déméter* adopte les conventions typographiques du *Lexique des règles typographiques* en usage à l'Imprimerie nationale (dernière édition 2002, ISBN : 2-7433-0482-0), dont voici ci-dessous quelques indications générales.

## A) Citations

Les citations seront entre chevrons (guillemets français : « »), précédés et suivis d'une espace insécable pour les textes en langue française.

Pour signaler dans une citation que le texte a été coupé par l'auteur, utiliser des crochets […]. De même, les mots rétablis par l'auteur sont à mettre entre crochets.

Dans la plupart des cas, le point se place après les guillemets.

> … ce qui évoque ce vers de Baudelaire : « Au fond de l'infini pour trouver du nouveau ».

Si le point appartient à une citation qui clôt un paragraphe ou une phrase complète, le point est inclus dans le chevron de fin.

> « Il s'agit de trouver, au-delà du contraste – qui constitue le type le plus primitif d'une forme, les lois supérieures de l'alliance. »

Si une phrase citée, qui se termine par un point, se trouve insérée dans votre texte, le point de la phrase citée disparaît.

> « Il faut manger pour vivre et non vivre pour manger », disait un personnage de Molière.

Une citation à l'intérieur d'une citation se fait en utilisant des guillemets anglais.

> « Pour Deleuze, seul "l'Inégal en soi" peut être la raison suffisante de la diversité. »

Une citation longue (plus de 3 lignes) se saisit sous forme de paragraphe séparé, sans guillemets, avec des caractères plus petits (11 au lieu de 12) et un interligne simple. Ce paragraphe de citation est séparé du texte courant (avant et après) par un saut de ligne et il doit être en retrait (1 cm par rapport aux marges de gauche et de droite de la page).

Les citations en autres langues que le français, ainsi que les mots étrangers isolés, seront reproduits en italique sans guillemets.

Les traductions personnelles doivent être signalées. Dans le corps du texte, la première citation en langue étrangère traduite par l'auteur·e doit s'accompagner d'une note de bas de page renvoyant à la phrase : « Toutes les traductions sont de l'auteur sauf mention contraire ».

## B) Notes

**Les notes doivent être des notes de bas de page (et pas des notes de fin).**

Les notes sont numérotées de façon continue. La taille des lettres en note est de 10 et l'interligne est simple. Comme l'ensemble du texte, les notes doivent être justifiées. Éviter, dans la mesure du possible, des appels de notes dans les titres, dans les résumés et dans les bio-bibliographies.

L'appel de note doit être placé en fin de phrase et avant tout signe de ponctuation.

… car elles ont dû être choisies[1].

Dans le cas d'une citation, l'appel de note sera avant le deuxième guillemet.

« … car elles ont dû être choisies[1]. »

Indiquer les références bibliographiques complètes dans les notes de bas de page.

Lors d'une référence à un ouvrage ou à une page déjà cités dans les notes précédentes, ne répétez pas la référence complète mais utilisez les abréviations suivantes :

- *Ibid.* (*ibidem*), « au même endroit » : s'il est employé seul, représente l'ensemble des références qui précèdent immédiatement. Il est suivi d'une indication de page, sauf s'il s'agit de la même page.

1. Valérie Boudier, *La Cuisine du peintre*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010, p. 55.
2. *Ibid.*, p. 69-70.
3. *Ibid.*

- *op. cit.* (*opere citato*), « dans l'ouvrage cité » : représente le titre mentionné dans une référence antérieure à celle qui précède immédiatement. Il suit le nom de l'auteur et est accompagné d'une indication de page.

4. Valérie Boudier, *op. cit.*, p. 56-57. [renvoie à la même publication citée en note 1 mais à un autre passage]

## C) Règles typographiques

Les sigles s'écrivent en petites majuscules et sans point entre les lettres.

Pas de majuscule après deux-points ou un point-virgule.

Les majuscules doivent être accentuées comme Âge, À, etc.

Les siècles s'écrivent en petites majuscules, exposant pour le e.

Le XV^e^ siècle.

Les décennies s'écrivent en chiffres : années 1950, années 1980.

Les symboles d'unités s'écrivent sans point : kg, m, cm

Les points de suspension sont suivis d'une espace sécable mais ne sont jamais précédés d'une virgule ou d'un point.

Les tirets demi-cadratins sont utilisés pour séparer une notation d'une façon plus prononcée que les parenthèses. Le second tiret est supprimé avant un point final.

Quelques abréviations courantes :

- 1er, 1re (et non 1ère)
- 2e, 3e… (et non 2ème, 3ème)
- XVe siècle (et non XVième)
- Charles 1er d'Angleterre
- art. (article)
- chap. (chapitre, et non ch.)
- coll. (collection)
- dans (et non in)
- éd. (éditeur ou édition)
- et suiv. (et non et sq.)
- etc. (*et cætera*)
- ex. (exemple)
- fig. (figure)
- fo, fos (folio, folios)
- ill. (illustration)
- loc. cit. (loco citato)
- M., MM. (et non Mr)
- Mme, Mmes (et non Mme, Mmes)
- ms., mss (manuscrit, manuscrits)
- no, nos (numéro, numéros)
- N.B. (nota bene)
- N.D.A. (note de l'auteur)
- N.D.E. (note de l'éditeur)
- N.D.L.R. (note de la rédaction)
- N.D.T. (note du traducteur)
- p. (page ou pages, et non pp.)
- suppl.
- t. (tome)
- trad. (traducteur, traduction)
- vol. (volume)

Des espaces insécables sont indispensables :

- avant les signes de ponctuation suivants : ; ! ?
- après les abréviations : p. t. col. vol. fo ex. trad. no chap. art.
- entre un chiffre et son unité : 20 gr
- entre le nom et le numéro des souverains : Louis XIII
- entre l'initiale et le nom (éventuellement entre un nom et un prénom)
- entre les tirets et le texte qu'ils encadrent
- entre les guillemets et le texte qu'ils encadrent
- entre les éléments exprimant une heure ou une date : mardi 23 octobre 2019

### D) Références bibliographiques et sites internet

Un ouvrage d'un seul auteur : Prénom Nom, *Titre en italique*, lieu d'édition, éditeur, date.

> Karlheinz Stockhausen, *Texte zur Musik*, vol. I, Cologne, DuMont Schauberg, 1963.

Un ouvrage réédité : Prénom Nom, *Titre en italique* [date de la première édition], lieu d'édition, éditeur, date.

> Pierre Boulez, Points de repère [1985], Paris, Seuil, 1992.

Un chapitre d'ouvrage : Prénom Nom, « Titre du chapitre », dans Titre en italique, lieu d'édition, éditeur, date, p. 00-00.

> Stéphanie Gonçalves, « Chapitre I. Des siècles d'écoles de ballet à vol d'oiseau », dans Danser pendant la guerre froide, 1945-1968, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2018, p. 37-64.

Un ouvrage collectif : Prénom Nom, Prénom Nom du deuxième directeur le cas échéant (dir.), Titre en italique, lieu d'édition, éditeur, date.

> Bruno Nassim Aboudrar, Joséphine Jibokji, Barbara Le Maître, Jessie Martin (dir.), Art-historical Moments in Cinema, Rome, Aracne Editrice, 2020.

Un chapitre dans un oauvrage collectif : Prénom Nom, « Titre du chapitre », dans Titre en italique, Prénom(s) Nom(s) du(des) directeur(s) (dir.), lieu d'édition, éditeur, date, p. 00-00.

> Priska Morrissey, « La nuit des ateliers. Réflexion sur un imaginaire de l'artiste au travail dans les biopics de peintres », dans Biographies de peintres à l'écran, Patricia-Laure Thivat (dir.), Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2011, p. 25-39.
>
> Thomas. Kuehn, « Person and Gender in the Laws », dans Gender and Society in Renaissance Italy, Judith. C. Brown, Robert Davis. (dir.), Londres, Thames and Hudson, 1998, p. 87-106.

Un article dans une revue : Prénom Nom, « Titre de l'article », *Titre de la revue*, volume, numéro, date, p. 00-00, DOI et, en cas d'absence, URL le cas échéant suivi de [date de la dernière consultation].

> Jean-Jacques Nattiez, « Essai d'analyse sémiologique tripartite », *Musicæ Scientiæ*, Numéro spécial, 1998, p. 43-62.
>
> Christiane Klapisch-Zuber, « Compérage et clientélisme à Florence », *Ricerche storiche*, vol. 15, n°1, 1985, p. 61-76.
>
> Jerrold Levinson, « Titles », *The Journal of Aesthetics and Art Criticism*, vol. 44, n°1, 1985, p. 29-39. URL : http://www.jstor.org/stable/430537 [consulté le 28 janvier 2014].
>
> Renata Da Silva Andrade, « Performer le mythe cannibale : la stratégie réparatrice de Rébecca Chaillon », *Déméter*, vol. Été, n°12, 2025. DOI : https://dx.doi.org/10.54563/demeter.1669 [consulté le 5 mars 2025].

Une traduction :

> Brian Ferneyhough, *Deuxième quatuor à cordes*, trad. par Terence Waterhouse, Genève, Contrechamps, 1988.
>
> Carl Philipp Emanuel Bach, *Versuch über die wahre Art, das Klavier zu spielen* [1753], trad. par William J. Mitchell sous le titre *Essay on the True Art of Playing Keyboard Instruments*, New-York, W.W. Norton, 1949.

Un catalogue d'exposition :

> *Mélancolie, génie et folie en Occident*, cat. exp. (Paris, Galeries nationales du Grand Palais, 10 oct. 2005-16 janv. 2006), Paris, Réunion des musées nationaux/Gallimard, 2005.

Un mémoire ou une thèse : Prénom Nom, Titre, mention du diplôme suivi de la discipline (Thèse de doctorat en... / Master en...), sous la direction de Prénom Nom, université..., année de la soutenance.

> Priscilla Guy, *L'autoreprésentation des femmes en cinédanse à l'aune de perspectives féministes : de la figure du cyborg vers une théorie de la déformation*, Thèse de doctorat en Arts - Histoires, théories et pratiques, sous la direction de Laurent Guido, Université de Lille, 2022.

Un document en ligne reprend la norme de son équivalent papier, avec à la fin la mention "DOI" ou "URL", suivi du lien et, entre crochets, la date de consultation.

Une partition musicale (éditée ou non) :

Tristan Murail, Tellur, Paris, Éditions musicales transatlantiques, 1978.

Jean-Claude Risset, Inharmonique, © Jean-Claude Risset, 1981.

Un documentaire : Prénom Nom, Titre du documentaire, éditeur (le cas échéant), date de diffusion, durée, support.

Bintou Dembélé, Enrico Bartolucci, Z.H., Des Pas des Figures, 2015, 50 minutes, DVD.

Grit Lederer, Les seins dans l'art, Arte, 2023, 53 minutes, document en ligne.

En cas d'impossibilité d'identifier l'auteur d'un document, veuillez rajouter la mention [S.A.], sans auteur, en place de la mention d'auteur.

Pour les normes de citations des œuvres, nous vous renvoyons au *Guide pratique : comment citer des œuvres d'art* établi par les Universités de Montréal, du Québec à Montréal et celle de Laval.